

Les frais du PER compte-titres*

Montant minimal de versement initial :	500€
--	------

Frais annuels

Frais de gestion du plan

Droits de garde :

Gestion Libre

Identique au CTO (cf Tarifaire)

Gestion pilotée par horizon

Néant

Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyennes)

Frais courants annuels

1,85%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,80%

Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)

2,5% à 5%

Fonds obligations (moyennes)

Frais courants annuels

1,08%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,420%

Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)

1%

Fonds immobilier**** (moyennes)

Frais courants annuels

1,66%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,45%

Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)

5,40%

Fonds diversifiés (moyennes)

Frais courants annuels

1,28%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,47%

Frais d'entrée Maximum dans le fonds (ponctuel)

0,50% à 2,50%

Moyenne des frais de courtage sur internet (opération ponctuelle)

Identique au CTO (cf Tarifaire)

2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

Profil prudent (moyenne)

1,06%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,37%

Profil équilibré (moyenne)

1,23%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,44%

Profil dynamique (moyenne)

1,35%

*Dont taux de rétrocessions de commissions****

0,50%

Moyenne des frais d'entrée maximum dans les fonds pour la gestion pilotée par horizon NA

Autres frais annuels :

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

NA

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

Néant

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

NA

Frais d'arbitrage

proportionnels ou forfaitaires

Néant

nombre d'arbitrages gratuits par an

NA

Frais de transfert sortant vers un autre produit

1% maximum pendant 5 ans et 0% au-delà ou frais maximal (si variable)

Frais sur les versements de rente	0,50%
Frais de rachat	NA
Les mentions légales de la Caisse Régionale	

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

Les frais OPC sont publiés dans le DICI des fonds et mis à jour régulièrement

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCl, les SCPI et les SCI.